

C'est d'ailleurs depuis ces axes routiers que des ouvertures lointaines sont proposées sur des séquences de l'ordre du kilomètre, au niveau de lignes de crêtes. Depuis les axes plus locaux, les perceptions sont également de deux types :

- des vues longues depuis les axes routiers aux accotements dégagés qui traversent des zones de grandes cultures. Les haies sont reléguées à l'arrière-plan;
- des vues très fermées par des haies au premier plan depuis des secteurs très bocagers, notamment le long des cours d'eau, où la ripisylve forme la colonne vertébrale de ce maillage bocager.

Au sud, en marge de l'aire d'étude, les paysages des terres rouges bocagères et des terres de Brandes composent respectivement l'ouest et l'est de la vallée de la Vonne. Ces deux paysages présentent de grandes similitudes, et notamment l'horizontalité et l'ouverture du paysage. Dans les terres rouges, le bocage n'est présent que par touches ponctuelles via la présence d'un réseau résiduel, mais également d'arbres isolés, souvent des châtaigniers, au coeur des parcelles cultivées ou en limite de parcelle. En dehors de l'autoroute A10, l'axe important du secteur est la D26. Cette route reliant Saint-Sauvant à Sanxay présente des accotements bien souvent dégagés permettant au regard de glisser sur des horizons lointains. Outre ces espaces ouverts, quelques zones, notamment à l'approche des bourgs et des vallées, se referment systématiquement par des bosquets et des haies arborées denses. Les terres de Brandes sont, à cette échelle anecdotique, car peu traversées par des axes routiers excepté l'autoroute et la D21. L'horizontalité y est plus marquée que précédemment, mais l'ouverture visuelle y est assez similaire avec une composition mêlant parcelles céréalières et bocage résiduel.

Si plusieurs vallées sillonnent les différents plateaux agricoles, la plus importante est celle de la Vonne. Celle-ci présente en effet un caractère assez singulier du fait de sa grande sinuosité de la concentration d'un patrimoine architectural important, sur le plan touristique notamment, avec les villages de Javarzay et son patrimoine médiéval, Curzay-sur-Vonne et son musée du Vitrail ou encore Sanxay et le site gallo-romain. Cette vallée est relativement encaissée pouvant former à certains endroits des éperons sur lesquels se sont établis des bourgs, à l'image de Sanxay. La vallée présente un fond relativement élargi permettant une mise en culture, et notamment du pâturage, se traduisant dans le paysage par la présence d'un réseau bocager important. Le cours d'eau en lui-même est assez discret et ne se perçoit que sur les zones de franchissements ou les axes routiers le longeant, aussi rares soient-ils.

SYNTHESE

Le paysage de l'aire d'étude rapprochée présente un certain gradient de densité bocagère et topographique qui s'amenuise entre le Nord-Ouest et le sud-est du territoire. Ainsi, les sensibilités visuelles sont relativement contrastées.

Au sein du bocage de la Gâtine de Parthenay, les sensibilités seront d'autant plus importantes que l'on se rapprochera du site d'étude. Néanmoins, cette sensibilité est très dépendante des ouvertures paysagères qui composent le bocage. En s'éloignant, la superposition des masques végétaux tend à diminuer les sensibilités au projet.

Les contreforts de la Gâtine présentent des ouvertures visuelles profondes depuis des séquences de certains axes routiers importants (D59 et D62). Néanmoins, le relief plus doux corrélé à un bocage plus lâche que précédemment tend à limiter la sensibilité visuelle qui sera dépendante de la qualité des haies et de leur composition (arbres, arbustes libres ou taillés).

Au Sud, les paysages des terres rouges et des terres de Brandes présentent une composition assez similaire. Peu traversés et distants du projet, ces unités présentent une sensibilité limitée au projet qui, du fait de leur horizontalité, faciliteront l'insertion d'un projet éolien dans des horizons éloignés (pas d'effet de comparaison des échelles).

Enfin, la vallée de la Vonne présente une sensibilité limitée depuis la séquence proche des bourgs de Javarzay et de Curzay-sur-Vonne du fait de la trame boisée qui limite toute covisibilité potentielle. Néanmoins, une sensibilité existe depuis les environs de Sanxay et Ménigoute du fait de la relative proximité, et de la présence d'ouvertures visuelles en direction du projet depuis les axes empruntant le coteau Sud de la vallée.



Paysage ouvert aux environs de Vasles



Paysage au relief ample et à l'ouverture visuelle importante (au loin : parc éolien de Saint-Gémier)



Perception de la Vonne limitée aux zones de franchissement et aux portions routières la longeant (ici vers Curzay-sur-Vonne)